

TEXTE ADOPTÉ no **153**

„ Petite loi “

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 1997-1998

---

10 juin 1998

---

## PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du protocole*

*de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la République*

(TEXTE DÉFINITIF.)

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi  
Sénat, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

*Sénat : 384, 430 et T.A. 133 (1997-1998).*

*Assemblée nationale : 913, 942 et 935.*

Traités et conventions. **Article unique**

Est autorisée la ratification du protocole de l'Atlantique Nord sur l'accèsion de la République à Bruxelles le 16 décembre 1997, et dont le texte est en annexe à la présente loi (1).

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 10 juin 1998.*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 913.